



## **Des installateurs en énergies renouvelables confiants en l'avenir et en la pérennité de leur entreprise**

### ***Étude Qualit'EnR « Crise du Covid-19 : les impacts et perspectives de relance des installateurs en énergies renouvelables »***

Paris, le 02 septembre 2020 – Suite à la pandémie du Covid-19 et la longue période de confinement qui en a découlé, les entreprises du bâtiment ont vu leur activité fortement impactée. L'association Qualit'EnR, spécialisée dans la qualification des entreprises d'installation de systèmes valorisant les énergies renouvelables (EnR), a souhaité prendre le pouls du secteur en demandant à ses qualifiés comment ils ont vécu la crise, quels enseignements ils en ont tiré, quelle est leur perception du redémarrage et comment ils imaginent le monde d'après. Cette enquête « Crise du Covid-19 : les impacts et perspectives de relance des installateurs en énergies renouvelables » permet donc de dresser un bilan de la situation et des prévisions pour les entreprises qualifiées RGE.

#### **Une activité en pause pour une grande majorité d'installateurs**

67 % des entreprises interrogées ont cessé complètement leur activité dès le début du confinement, avec une interruption de 2 mois complets pour 38 % d'entre elles. Et parmi celles qui n'ont pas arrêté complètement leur activité, 87 % l'ont fortement réduite.

Cette absence ou baisse d'activité explique qu'elles soient 65 % à s'être déclarées en chômage partiel, dont 35 % qui y ont toujours recours. Sans surprise, la perte de chiffre d'affaires du mois d'avril 2020, au regard d'avril 2019, est massive : 24 % des entreprises ont enregistré une perte totale, 27 % une division par quatre, 20 % une division par deux.

Devant l'absence de sollicitation par des particuliers pendant le confinement, les professionnels en énergies renouvelables ont profité de cette pause forcée pour préparer la reprise (62 %) et réaménager leurs locaux (38 %). Par ailleurs, 38 % ont entrepris des actions administratives et 23 % ont démarché leurs clients/prospects. Seuls 8 % se sont formés ou se sont tenus informés concernant les évolutions relatives aux systèmes valorisant les énergies renouvelables.

Les particuliers n'ont pas tiré profit de cette période pour se renseigner sur d'éventuels travaux de rénovation énergétique à effectuer une fois la crise passée puisque 52 % des installateurs n'ont pas du tout été sollicités et 39 % l'ont même été moins que d'habitude.

Concernant la reprise d'activités, 93 % des entreprises ayant cessé toute activité déclarent avoir repris majoritairement en mai (64 %), dont 52 % le 11 mai, date du déconfinement officiel.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Un quart de chantiers reportés ou annulés

Fin juin, 53 % des entreprises déclaraient avoir retrouvé un niveau d'activité normal, et 96 % avaient repris leurs chantiers. Les principaux freins rencontrés lors de la reprise d'activité ont été la faiblesse du nombre de chantiers (45 %), la baisse de la productivité (44 %) et la hausse des coûts (44 %).

Si 64 % des professionnels déclarent ne plus rencontrer de difficultés avec leurs clients, 24 % font encore face à des reports ou des annulations de chantiers. Et 23 % d'entre eux sont confrontés à de nouvelles inquiétudes émanant de leurs clients : problèmes financiers en raison d'un changement de situation personnelle (34 %), craintes relatives aux délais des travaux et d'approvisionnement des fournitures (16 %), ou difficultés à obtenir les aides financières de l'Etat (15 %).

Les installateurs sont plutôt confiants dans l'avenir (52 %) et n'ont pas de crainte quant à la pérennité de leur entreprise (57 %). Cependant, 22 % pensent qu'il ne sera pas possible de rattraper la perte d'activité liée à la crise sanitaire et 17 % estiment qu'ils mettront entre 6 et 12 mois pour compenser le manque à gagner.

*« Afin de les accompagner et de les conseiller au mieux pendant cette période post-Covid-19, il nous a semblé primordial de nous enquêter auprès de nos entreprises qualifiées sur la façon dont elles avaient traversé cette crise ainsi que sur les leçons qu'elles en avaient tirées pour ne pas se retrouver au pied du mur et pour réussir à rebondir. Les installateurs ont fortement été touchés par cette crise, ils sont quand même 31 % à n'avoir pas pu reprendre leur activité lors du déconfinement en raison du report ou de l'annulation de chantiers. Mais la reprise est bien enclenchée et la majorité d'entre eux sont optimistes quant à l'avenir de leur entreprise »* souligne **André Joffre, Président de Qualit'EnR.**

## Méthodologie

L'enquête a été menée par Qualit'EnR, via un questionnaire en ligne du 29 mai au 26 juin 2020, auprès de 11 633 entreprises qualifiées RGE. L'enquête a été scindée en deux parties :

- Enquête 1 : Évaluer l'impact de la crise sur les entreprises qualifiées RGE – du 29 mai au 5 juin 2020
- Enquête 2 : Percevoir la reprise et le rattrapage de la perte d'activité des entreprises qualifiées RGE – du 19 au 26 juin 2020

---

**Contact presse :** Marie Goislard (Rumeur Publique) 01 55 74 52 33 / 06 21 23 37 75 / [marie@rumeurpublique.fr](mailto:marie@rumeurpublique.fr)

### À propos de Qualit'EnR :

Qualit'EnR est une association à but non lucratif créée en 2006 pour accompagner l'essor des énergies renouvelables en France. Fédérant les principaux acteurs de ce secteur d'activité, l'objectif de Qualit'EnR est de contribuer à un développement de la filière par la confiance en misant sur une offre professionnelle de qualité et de proximité à destination des particuliers. Pour cela, Qualit'EnR délivre des qualifications aux entreprises d'installation avec des signes de qualité reconnus qui bénéficient tous de la mention « RGE » des pouvoirs publics : Qualisol pour le solaire thermique, QualiPV pour le solaire photovoltaïque, Qualibois pour le bois énergie, QualiPAC pour les pompes à chaleur, Qualiforage pour le forage géothermique et Chauffage + pour les chaudières à condensation et micro-cogénération. Qualit'EnR dispose à ce titre d'une accréditation délivrée par le Cofrac (accréditation n°4-0560. Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Par ailleurs, Qualit'EnR délivre également des agréments dans le domaine de la formation professionnelle appliquée aux énergies renouvelables et au bâtiment.

Site web : [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org) | Twitter : [@qualitenr](https://twitter.com/qualitenr) | Facebook : [@ouiauxenergiesrenouvelables](https://www.facebook.com/ouiauxenergiesrenouvelables)